

ENTRETIEN AVEC DIDIER BILLION - LE POINT SUR LA POLITIQUE ÉGYPTIENNE, APRÈS L'ADOPTION DU PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

ARTICLE PUBLIÉ LE 06/05/2019

Propos recueillis par Léa Masseguin

En Egypte, la révision constitutionnelle controversée a été adoptée à 88,83% des suffrages exprimés par référendum, le 23 avril, permettant la prolongation de la présidence d'Abdel Fattah al-Sissi, élu en 2014, et renforçant les pouvoirs de l'ex-maréchal. Didier Billion, directeur adjoint de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), analyse les conséquences de cette réforme constitutionnelle.

Le projet de révision constitutionnelle a été adopté par référendum en Egypte, le 23 avril dernier. Quels changements cela va-t-il impliquer ?

D'abord, la réforme constitutionnelle va permettre une possible prolongation de la présence d'Abdel Fattah al-Sissi au pouvoir jusqu'en 2030. Ce référendum a ainsi permis de constitutionnaliser la présence du président actuel pour une longue période, situation qui ne sera remise en cause que si d'hypothétiques mouvements sociaux d'ampleur resurgissent en Egypte.

Le deuxième aspect souvent sous-estimé concerne le rôle de l'armée. Si l'institution militaire en Egypte est au centre de la vie politique depuis des décennies, l'armée se voit institutionnaliser son rôle politique comme soi-disant garant de la démocratie et des principes de la révolution. L'armée, en dépit des turbulences qui existent en son sein, reste donc toujours au centre du système, mais avec désormais l'onction constitutionnelle. C'est un rôle dont elle pourrait un jour se prévaloir pour se retourner contre le président Sissi.

Pourquoi parlez-vous de « fuite en avant autoritaire » en Egypte dans votre article publié sur le site de l'IRIS ? (1)

Depuis 2013, on peut constater un raidissement du pouvoir en Egypte, une répression de toutes les formes d'opposition au nom de la sécurité nationale, en particulier des Frères musulmans, qualifiés « d'organisation terroriste » par le régime. L'appareil répressif s'est également retourné contre les démocrates et libéraux - qui n'avaient pas hésité à soutenir le coup d'Etat de Sissi - même s'ils ne représentent pas un grand danger, n'ayant jamais été capables de s'imposer sur le champ politique égyptien. Je parle de « fuite en avant » car il n'y a désormais plus de limite à cette répression, justifiée par le pouvoir par la nécessaire lutte contre les terroristes. Or, selon moi, ce n'est pas une solution militaire mais plutôt policière qui permettra de réduire les djihadistes qui opèrent aujourd'hui dans le Sinaï et à travers des cellules du groupe Etat islamique (EI). Ce corpus, dont le référendum est l'un des moments, permet de codifier et de graver dans le marbre des mesures très liberticides.

L'approbation par référendum à plus de 88% de cette révision constitutionnelle illustre-t-elle le soutien de la société égyptienne à Abdel Fattah al-Sissi ?

Il faut souligner le taux de participation très faible même si les conditions dans lesquelles se sont déroulés les votes incitaient les Egyptiens à se rendre aux urnes : mise à disposition de bus par les entreprises transportant les électeurs, distribution de colis de nourriture pour les votants, etc. Mais évidemment, une partie de la population égyptienne est probablement plutôt favorable à ces mesures et se laisse séduire par le président Sissi. Toutefois, la base sociale populaire du régime est infiniment friable et peut évoluer très rapidement en dépit de ces résultats très impressionnants. Qui aurait pu croire, en février 2011, que Moubarak serait chassé en quelques semaines de mobilisations intenses ? Le président Sissi a tiré les leçons de ce qui s'est passé en 2011 et c'est pour cela qu'il cherche à cadencer la société et toute forme d'opposition.

Selon vous, le président Sissi peut-il craindre que la situation évolue dans le même sens qu'en Algérie, au Soudan ou en Libye ?

Bien évidemment. L'environnement géopolitique dans cette région est très instable et les évolutions actuelles indiquent, selon moi, deux choses. D'une part, la séquence ouverte dans les pays arabes en 2011 n'est pas refermée et peut évoluer dans des sens différents. D'autre part, le président Sissi a conscience de ce risque et craint que de nouveaux mouvements se cristallisent, d'où l'organisation du référendum. On est dans la même situation en Algérie ou au Soudan où se pose la question des formes d'organisation des oppositions. Cela pose la question cruciale de la capacité des oppositions à s'organiser et se regrouper pour être efficaces.

Les crises politiques qui se succèdent actuellement peuvent-elles avoir un effet « boule de neige » dans la région ?

C'est possible. En 2019, les leçons de l'onde de choc de 2011 ont été en partie tirées. Aujourd'hui, un certain nombre de peuples hésitent à se soulever car ils se souviennent de l'évolution de la situation en Syrie, en Egypte ou au Yémen. Néanmoins, ce qui se passe aujourd'hui en Algérie et au Soudan est suivi de près par une grande partie de la population égyptienne. Je ne sais pas si cela peut se propager en Egypte mais les crises politiques qui se succèdent ne peuvent que ranimer l'effet de contestation.

Note :

(1) <http://www.iris-france.org/136003-egypte-la-fuite-en-avant-autoritaire/>

